

ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE et les transports de demain

Si le SEDIF est aujourd'hui en capacité d'atteindre un rendement de plus de 90% sur son réseau, une performance d'autant plus significative qu'elle couvre un linéaire total de plus de 8 000 km, c'est en grande partie parce qu'il porte une politique ambitieuse d'investissement au long cours et qu'il cherche ainsi à anticiper les mutations urbaines des territoires.

Et pour cause, la politique active menée depuis de longues années par le service public a permis de maintenir de bons résultats au fil des ans. En parallèle, elle a implémenté des technologies de pointe pour surveiller le réseau et superviser le traitement des données, afin d'optimiser plus encore la gestion durable de son patrimoine, dont l'âge moyen de 44 ans en fait un réseau globalement peu âgé. Pour la décennie à venir, le maintien en bon état du réseau sera fondé sur une sélection plus ciblée des renouvellements, grâce notamment à un diagnostic préalable approfondi de chaque tronçon avant d'engager des travaux.

Dans cette optique, le plan pluriannuel d'investissement 2022-2031 (lire p.34) prévoit de renouveler un segment de 50 km pour un montant de 192 millions d'euros.

Un projet phare à 50 M€ sur le plateau de Saclay

Au rang des sujets emblématiques identifiés, celui du plateau de Saclay adossé à l'Opération d'intérêt national (OIN) Paris-Saclay et qui vise à créer une zone scientifique et technologique. « D'ici 2030, la construction de nouveaux quartiers et le développement du plateau via des zones d'aménagement concerté, vont occasionner des besoins qui vont tripler sur la zone. À cet égard, le SEDIF anticipe ces mutations urbaines et sociétales, en renforçant ses capacités et ses infrastructures à hauteur de 50 millions d'euros », se réjouit Grégoire de Lasteyrie, Maire de Palaiseau et Vice-président du SEDIF.

Pour l'heure, le SEDIF a établi un schéma directeur pour définir les renforcements d'ouvrages nécessaires et ainsi répondre

aux nouveaux besoins d'alimentation et de défense incendie. L'usine de production qui assure l'alimentation en eau potable du secteur est celle de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). D'une capacité maximum de 600 000 m³/j, elle en produit aujourd'hui en moyenne 329 000 m³/j. Largement de quoi subvenir aux besoins futurs du plateau, dont le périmètre couvre les quartiers de Polytechnique, de Moulon et de Corbeville.

Dans cette perspective, le service public de l'eau a programmé deux chantiers d'envergure : la construction d'un réservoir et d'une station de pompage à Palaiseau et celle d'une conduite de liaison entre le réservoir de Palaiseau et celui de Saclay. Ce projet de canalisation en fonte d'un diamètre de 600 mm et long d'une dizaine de kilomètres est en cours. À terme, il reliera la station de pompage de Palaiseau au château d'eau du SEDIF situé au nord de la commune de Saclay.

En bouclant ces deux sites, le Syndicat sécurise de fait l'apport en eau et permet l'interconnexion avec d'autres réseaux de la communauté d'agglomération. Côté site de Palaiseau, propriété du SEDIF, « la refonte globale engagée depuis 2020 aboutira d'ici 2024 à la construction d'une nouvelle station de pompage, d'un nouveau réservoir, à la rénovation d'un réservoir et la démolition d'un autre ainsi qu'à la requalification des aménagements extérieurs », précise l'édile.

Paris 2024 ou l'accélérateur d'une modernisation globale

Parmi les projets au cœur de la transformation urbaine du Grand Paris et que le SEDIF accompagne : l'aménagement et le



▲ Fin de parcours pour le microtunnelier Anais en janvier 2022 à l'occasion d'un chantier de renouvellement d'une canalisation DN 600 entre Frépillon et Beauchamp (Val-d'Oise).

▼ Remplacement d'une canalisation à l'Île-Saint-Denis dans le cadre des Jeux olympiques 2024.



« Envisager l'avenir en investissant 50 M€ pour le très structurant projet du plateau de Saclay. »

développement des transports sur le territoire de Plaine Commune. Avec pour ligne de mire les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024.

Le SEDIF concentre ses opérations sur quatre sites (Village olympique, franchissement urbain Pleyel, Centre aquatique olympique et restructuration de l'échangeur A86) répartis sur trois communes, Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis. « L'organisation de Paris 2024 est l'occasion pour le SEDIF de déplacer, renforcer et sécuriser son réseau. D'ici 2030, les besoins en eau seront multipliés par 4,5 sur ces secteurs qui constitueront de nouveaux quartiers durables d'environ 4 000 logements », déclare Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis et Vice-président du SEDIF.

Et de préciser qu'avec la création de 6,6 km de réseau neuf et le renforcement d'1,3 km de son patrimoine, « le SEDIF accompagne Paris 2024 et la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) depuis 2017 dans la construction de cette ville de demain au service des habitants. »

Ainsi, l'approvisionnement en eau potable du Village olympique sera assuré grâce à une double alimentation par le nord et le sud, sécurisation nécessaire en cas de scénario de crise tel un incendie ou la casse d'une conduite. Ces travaux pour les JOP d'un montant total de 12,1 millions d'euros seront pris en charge à 26% directement par le SEDIF, afin d'accompagner cet événement d'envergure internationale et à terme, de mieux desservir les habitants de Plaine Commune et de l'Île-Saint-Denis.

Le SEDIF acteur d'une métropole des transports

Côté transports, le SEDIF accompagne les évolutions liées au Grand Paris Express (projet de transports collectifs franciliens qui comprend la création des lignes de métro automatique 15, 16, 17 et 18 et l'extension des lignes 11 et 14).

D'ici 2030, le visage urbain de la Métropole sera amplement transformé, permettant à la fois la construction de nouveaux quartiers et le désenclavement de territoires jusque-là délaissés. C'est particulièrement le cas en Seine-Saint-Denis, territoire qui concentre les inégalités et qui espère se servir de Paris 2024 et de l'arrivée du GPE comme d'un véritable tremplin vers un développement social, écologique et économique au profit de ses citoyens. « La construction des futures lignes 16 et 17 du métro impacte bon nombre d'ouvrages du SEDIF, et les dévoiements de conduites que nécessitent les travaux du métro sont étudiés avec soin à l'aune d'une convention cadre tripartite signée entre la Société du Grand Paris, le SEDIF et son délégataire », poursuit M. Hanotin, par ailleurs Président de Plaine Commune.

Si les travaux de dévoiement liés au prolongement de la ligne de métro 14 entre Mairie de Saint-Ouen et Saint-Denis Pleyel sont quant à eux terminés, les défis du service public des l'eau sont encore nombreux pour faire émerger une métropole d'envergure mondiale. En tant qu'autorité organisatrice innovante, le SEDIF entend participer à transformer durablement l'agglomération parisienne tout en gardant pour objectif la maîtrise des coûts de déplacement de ses ouvrages, et donc du prix de l'eau à la charge de l'usager.